

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 50 (1953)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Documentation étrangère ; Le jardin de l'abeille

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le miel le plus cher du monde

L'ancienne pharmacopée indienne prescrivait comme spécifique de certains maux d'yeux un médicament appelé *Padma Madhu*. Le mot *Padma*, en sanscrit, désigne le lotus, qui fleurit en certaines localités de l'Inde, dans les régions marécageuses, notamment au Cachemire et au Bengale. Le terme *Padma* désigne aussi le merisier ou cerisier sauvage. Or, il se trouve que de nos jours certains commerçants indiens traduisent *Padma Madhu* par miel de lotus et sous ce nom livrent sur le marché un produit qu'ils vendent en fioles minuscules au prix extraordinaire de 300 roupies la livre (environ 250 fr.).

M. Mutoo, le savant éditeur de *The Indian Bee Journal* proteste contre cette appellation et incidemment contre cette exploitation. Il sait d'expérience que les abeilles ne trouvent pas de nectar sur le lotus ; celui-ci, d'ailleurs, dans aucune région de l'Inde, n'est assez répandu, ni d'une manière assez dense, pour que l'on puisse se flatter de récolter un miel de lotus. Depuis douze ans, M. Mutoo a mis au défi les fabricants de ce miel de dévoiler l'identité réelle de leur produit ; celle-ci n'a jamais été révélée. N'empêche que ce prétendu miel de lotus continue d'être annoncé et vendu sur le marché indien.

S'il est certain qu'il n'existe et ne peut exister un produit alimentaire digne d'être appelé miel de lotus, on peut se demander quel est le miel que l'on vend sous ce nom. En réalité, pour M. Mutoo, le *Padma Madhu* doit être considéré comme un miel de merisier ou de cerisier sauvage. Cet arbre abonde dans les hauteurs de l'Himalaya et ailleurs ; il porte en hiver une profusion de fleurs que les abeilles visitent volontiers et d'où elles tirent une grande quantité de nectar. Or, en ces périodes de froid, il y a très peu d'autres plantes mellifères qui soient en fleurs. Le miel de ce merisier est de belle couleur et de saveur très agréable.

*The Indian Bee Journal* tiré de la *Gazette Apicole*.

P. ZIMMERMANN.

## DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

*Dr R. Moreaux*

directeur du Laboratoire de Recherches apicoles de Nancy

### Consommation de pollen et hypervitaminose

Dans la « Revue Française d'Apiculture » et dans la « Belgique Apicole », j'ai pris connaissance avec intérêt des articles de MM. Chauvin et Caillas, relatifs à la teneur en vitamines des pollens, à leurs modes de récolte et à leur consommation dans un but diétique ou thérapeutique.

Ainsi que l'ont établi maints auteurs, la présence de vitamines est notable dans les pollens : on y a mentionné celle, en quantités variables, des vitamines A, B<sub>1</sub>, B<sub>2</sub>, C et D et même des vitamines E et PP.

La plus fréquente et la plus abondante est, de l'avis de tous les auteurs, la vitamine B<sub>2</sub> ou riboflavine dont l'homme est rarement carencé dans son alimentation, cette vitamine existant dans toutes les cellules animales et végétales ; on peut considérer que la plupart des aliments en procurent suffisamment pour les besoins quotidiens de l'organisme. Sa carence, bien rare, se manifeste par des troubles des revêtements cutanés et muqueux et des troubles oculaires et chez les nourrissons par des troubles généraux avec arrêt de croissance et souvent, perte de poids.

Par contre, la vitamine B<sub>1</sub> ou thiamine est d'un apport alimentaire souvent insuffisant du fait que le lavage et la cuisson des aliments la détruisent au moins partiellement et que cette vitamine étant en majeure partie contenue dans l'enveloppe des grains de céréales, leur décortications (telle celle des grains de blé employés pour la panification ou celle de riz mécaniquement poli) en prive largement. Les accidents de carence se manifestent fréquemment par la fatigabilité, la diminution de capacité de travail, la dépression psychique et des troubles nerveux, digestifs et même cardiaques.

La vitamine C, représentée par l'acide 1-ascorbique est un puissant tonique général dont la carence est marquée par des lésions de la dentition, de la gingivite, de la perte d'appétit, de la fatigabilité, voire des troubles de la coagulation sanguine avec tendance aux ecchymoses. Son apport est dû surtout aux crudités qui font particulièrement défaut en hiver.

Quant au panthénol, alcool correspondant à l'acide pantothénique et qui se transforme facilement en cet acide dans l'organisme, il est indispensable au fonctionnement normal des tissus et à leur régénération. Sa carence, en outre de lésions cutanées superficielles, se manifeste par des troubles des appareils respiratoire et digestif et de la fonction hépatique et peut même provoquer certaines anémies.

Le tocophérol ou vitamine E joue un rôle certain dans la fonction reproductrice ; sa carence totale pouvant aller, chez l'homme, jusqu'à l'impuissance.

Enfin l'acide nicotinique est une vitamine anti-pellagreuse et a même été utilisée avec quelques succès dans le traitement de la tuberculose.

Mais il ne faut pas oublier que plusieurs de ces vitamines sont très instables et que fréquemment la simple dessication et l'exposition à l'air du pollen les font disparaître.

En outre, si tout organisme (l'organisme humain en particulier) a un besoin indispensable de vitamines multiples, l'hypovitaminose étant à la base de troubles variés et sévères, leur excès, l'hypervitaminose, est susceptible de provoquer également des troubles graves.

Je n'en veux pour preuves que les accidents particulièrement sérieux dus à l'usage excessif de la vitamine D chez les enfants, accidents relatés dans une importante communication des professeurs Caussade et Neimann. Des troubles également graves causés par excès d'utilisation de la vitamine A ont été signalés par Marie, See, Mouriquand, Clément et ainsi la presse médicale mentionne fréquemment des accidents causés par l'usage inconséquent et surtout prolongé de vitamines diverses.

Personnellement, je pourrais dès maintenant citer deux cas d'accidents sévères constatés chez de jeunes enfants d'apiculteurs qui, alléchés par des articles parus dans la presse apicole, avaient inconsidérément fait ingérer à ces petits des quantités notables de pollens recueillis à l'entrée de leurs ruches.

Ainsi que l'a signalé Clément, il ne faut pas oublier que la consommation excessive d'une seule vitamine peut provoquer dans l'organisme un déséquilibre vitaminique et peut, de ce fait, engendrer des troubles graves aux symptômes analogues à ceux que détermine la carence en autres vitamines.

C'est en raison de la nécessité d'un juste équilibre des vitamines dans la ration journalière, de celle de remédier aux accidents avérés de carence, mais aussi d'éviter ceux susceptibles d'être déterminés par une hypervitaminose que des laboratoires pharmaceutiques spécialisés fabriquent des produits d'une teneur parfaitement dosée, connue et immuable en vitamines, utilisant particulièrement des vitamines de synthèse dont le dosage est plus précis, d'une part, et parce que, d'autre part, les vitamines naturelles, telles que celles contenues dans les pollens sont, ainsi que je l'ai dit, fréquemment instables et facilement détruites sous diverses conditions physiques.

C'est dire qu'en diététique et en thérapeutique s'impose un dosage rigoureux des vitamines octroyées en compensation d'une carence de l'organisme.

Or, consommer des pollens, en raison de leur notable apport en vitamines variées, c'est faire usage d'un remède empirique et courir des risques dangereux d'hypervitaminose, car il est d'autant moins possible de connaître la teneur en vitamines des pollens rapportés par les abeilles qu'elle est extrêmement variable suivant leur origine végétale et aussi très variable dans le temps.

J'estime donc que la consommation directe des pollens récoltés à l'entrée des ruches à l'aide d'appareils divers peut être dangereuse surtout pour des organismes d'enfants non carencés et être à l'origine de graves troubles fonctionnels par hypervitaminose.

J'en conclus que je ne vois aucun inconvénient à ce que les apiculteurs récoltent amplement des pollens pour les livrer à des laboratoires pharmaceutiques qui en doseront et en extrairont les vitamines, encore que l'instabilité de certaines d'entre elles permette de supposer qu'elles auront au moins partiellement disparu après récolte et séchage ; mais je considère que la consommation régulière

par les apiculteurs et surtout par leurs jeunes enfants de pollens récoltés à l'entrée des ruches peut avoir des conséquences graves pour les organismes qui ne sont pas carencés.

Tiré de *La Belgique apicole*.



## LE JARDIN DE L'ABEILLE

### PLANTES MELLIFERES ET POLLINIFERES

#### La grande astrance

Parmi les nombreuses Ombellifères que l'on rencontre dans nos campagnes et nos bois, je vous signalerai la grande astrance (*Astrantia major*) ; c'est une espèce particulièrement mellifère. Ayant une préférence marquée pour les terrains calcaires et les lieux ombragés, cette fleur caractérise souvent les prairies et les pâturages de nos montagnes. Très fréquente dans le Jura, les Alpes et les Préalpes, où on la trouve par endroits jusqu'à l'altitude de 1900 m., cette espèce descend également souvent jusque dans la plaine. Mais par contre c'est une rareté sur le Plateau. Toutefois, on peut la signaler entre Puidoux et le lac de Bret, près d'Aubonne, à proximité de Nyon dans le vallon du Boiron, ainsi que dans les anciens marais d'Orbe. Je l'ai observée en grande quantité sur la colline de Chiètre, entre St-Maurice et Bex. Dans cette belle région du canton de Vaud, où elle voisine avec la sauge et l'esparcette, elle contribue certainement à remplir les hausses des apiculteurs ; il en est du reste de même dans toutes les contrées où elle prospère.

*Astrantia major*, qui fleurit de mai à fin juillet, est une plante de 30 à 100 cm. de hauteur. Ses feuilles radicales fortement dentées, sans poils et luisantes, sont profondément découpées en segments oblongs-ovales, à peine soudés à la base. Un involucre formé par de grandes bractées rayonnantes, se présentant sous la forme d'une délicate soucoupe blanche, teintée de rose, protège les fleurs disposées en ombelle simple. Les pétales sont également blancs ou rosés.

Cette fleur entre parfois dans la composition des rocailles de nos jardins. Mais pour qu'elle prospère, il lui faut alors un peu d'ombre.

R. RUEGGER.

#### TARIF DES ANNONCES

PAGES DE COUVERTURE:  $\frac{1}{1}$  Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES:  $\frac{1}{1}$  Fr. 100.-,  $\frac{3}{4}$  Fr. 85.-,  $\frac{1}{2}$  Fr. 60.-,  $\frac{1}{4}$  Fr. 30.-,  $\frac{1}{8}$  Fr. 15.-

Dernier délai de remise des annonces : le 16 de chaque mois.

S'adresser à M. Ls Gassmann, Courrendlin J. B.